



## **COVID-19 Lettre d'informations N°2 - Quelques nouvelles bagnolaises...**

### **Rappel CONFINEMENT**

- Afin de contenir la propagation du COVID-19, les contacts et les déplacements doivent être réduits au strict minimum. Des dérogations sont possibles mais doivent rester exceptionnelles. Limiter nos déplacements, c'est limiter les risques de propagation du virus. Il en va de la responsabilité de tous.

- Il est désormais possible de générer une attestation numérique de déplacement dérogatoire. Les modalités sont précisées sur le site du gouvernement : <https://mobile.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

- La fréquentation du City stade, du Plan, du terrain de tennis, de l'aire de jeux, du Bourg et des étangs communaux (Bruyères et Le Plan) est interdite par arrêté municipal.

### **MAIRIE**

- **Le conseil municipal et les employés communaux** sont mobilisés pour faire face à cette crise exceptionnelle. L'accueil physique en mairie n'étant plus autorisé, une permanence téléphonique est assurée en mairie les lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h (tél : 04 74 71 70 17).

Le **Comité communal d'action sociale (CCAS)** assure un lien direct et régulier avec les personnes isolées et fragiles.

Aux côtés de l'équipe enseignante, les employées de la cantine et la garderie contribuent au service d'accueil minimum des enfants de soignants et les agents techniques assurent l'entretien et le nettoyage des espaces publics et communaux.

### **SERVICES / COMMERCES**

- Le bureau de poste du Bois d'Oingt est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h depuis le lundi 6 avril. La tournée du **facteur sur Bagnols a désormais lieu 3 jours par semaine uniquement** : mercredi, jeudi, vendredi.

- La vente de semences et de plants potagers est autorisée en Auvergne-Rhône-Alpes sous certaines conditions. Saint Aygue Horticulteur est ouvert à Bagnols (informations disponibles sur leur page Facebook ou par téléphone 04 74 71 81 20).

- Un numéro d'assistance destiné aux entreprises, commerçants, agriculteurs, artisans, indépendants a été mis en place par la Région pour leur venir en aide : Appel gratuit : 0 805 38 38 69.

## INFOS COMMUNAUTE DE COMMUNES

- La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) recense régulièrement les initiatives locales mises en place sur le territoire (drive, paniers, plateformes, commerces ouverts, producteurs...) et les publie sur son site : <https://www.cc-pierresdorees.com/actualites/initiatives-mises-en-place-sur-le-territoire>

- Les accueils de loisirs (ALSH) de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées sont fermés jusqu'à nouvel ordre les mercredis et les vacances scolaires. Un service minimum peut être organisé pour les enfants de moins de 16 ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire en contactant Béatrice Duclos, coordinatrice des accueils de loisirs intercommunautaires : [b.duclos@cc-pierresdorees.com](mailto:b.duclos@cc-pierresdorees.com) ou 04 74 67 90 92 / 06 80 17 20 20

## VIGILANCE

- Le confinement renforce la proximité au sein des foyers mais n'autorise pas pour autant la violence. Un numéro national, le 3919 (SMS : 114) est disponible pour les victimes de violence. Pour les enfants en danger, le numéro d'appel est le 119. Dans tous les cas, en cas d'urgence, appeler le 17 pour entrer en contact avec la gendarmerie la plus proche.

## ENTRAIDE

Dans ces moments difficiles, pensez à l'entraide entre voisins pour vos courses quotidiennes afin de limiter au maximum vos déplacements et plus particulièrement ceux des plus fragiles.